

CONTRAT DE BAIL À USAGE D'HABITATION

Entre les soussignés :

LE BAILLEUR : Non renseigné
Représenté par l'agence HopelImmo
Téléphone : Non renseigné

ET

LE PRENEUR (Locataire) : Jean KOFFI
Téléphone : +229 97 00 00 00

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Objet du contrat

Le Bailleur donne en location au Preneur les locaux situés à : null.
Type de bien : Appartement.

Article 2 : Durée

Le présent bail est consenti pour une durée déterminée commençant le 01/02/2025. Et se terminant le 31/01/2026.

Article 3 : Loyer et Charges

Le loyer mensuel est fixé à la somme de 120000.00 FCFA.

Conditions Particulières

Aucune condition particulière.

Fait à Cotonou, le 05/01/2026

Le Bailleur

(Signature)

Le Preneur

(Signature)